



**CYCLE DE FORMATION DES ELEVES
ATTACHES D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE**

Session 2026

*

04 et 05 juin 2026

* * *

Concours EXTERNE

Vendredi 05 juin 2026

2^{ème} épreuve d'admissibilité : QUESTIONS A REPONSE COURTE

Durée 2 heures – Coefficient 3

Question n° 1 : Les pouvoirs du préfet.

Question 2 : La dimension stratégique du projet régional de santé.

Question 3 : Le processus législatif de l'Union Européenne.



**CYCLE DE FORMATION DES ELEVES
ATTACHES D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE**

Session 2026

*

04 et 05 juin 2026

* * *

Concours INTERNE/3^{ème} concours

Vendredi 05 juin 2026

2^{ème} épreuve d'admissibilité : QUESTIONS A REPONSE COURTE

Durée 2 heures – Coefficient 3

Question n° 1 : Le binôme directeur président du directoire et président de CME.

Question 2 : L'administration et la laïcité.

Question 3 : Quelle est la différence entre la responsabilité administrative et la responsabilité pénale d'un établissement public de santé ?